**Lettre 1 : Droits humains et accessibilité**

Objet : Demande de rétractation et d’excuses – Chronique discriminatoire sur la SCM

Monsieur Lagacé,

J’ai été choqué(e) de lire votre chronique du 7 septembre dans La Presse, qui a tourné en dérision les politiques sans parfum et ridiculisé les personnes vivant avec la sensibilité chimique multiple (SCM).

La SCM est une déficience reconnue et protégée par la Loi canadienne sur les droits de la personne (2007), la Loi canadienne sur l’accessibilité (2019), et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. La CDPH de l’ONU confirme le droit à l’égalité d’accès et aux accommodements. En juin 2025, l’Association médicale américaine a confirmé que la sensibilité aux parfums, SCM, est un handicap, et peut limiter considérablement les activités de la vie et doit être accommodée.

Votre chronique a banalisé ces droits, rejeté des mesures d’accessibilité légitimes et contribué à la stigmatisation et à la discrimination. Cela nuit non seulement aux personnes atteintes de SCM mais aussi à celles vivant avec de l’asthme, des migraines, de l’autisme et d’autres affections chroniques.

J’exhorte La Presse à :
1. Rétracter la chronique du 7 septembre;
2. Présenter des excuses publiques aux Canadiens atteints de SCM;
3. S’engager à consulter les organismes de défense des droits des personnes handicapées lors de futures couvertures sur l’accessibilité.

Respectueusement,
[Votre nom]

**Lettre 2 : Impact personnel et respect**

Objet : Veuillez rétracter et présenter des excuses – Chronique sur la SCM

Monsieur Lagacé,

Je vous écris en réaction à votre chronique du 7 septembre. Vos propos n’étaient pas une simple satire inoffensive — ils ont causé un réel préjudice aux personnes vivant avec la sensibilité chimique multiple (SCM), une déficience reconnue.

En tant que personne préoccupée par les droits et l’inclusion des personnes handicapées, je crois que les médias ont le devoir d’informer de manière équitable, et non de diffuser des préjugés ou des moqueries. Des articles comme le vôtre alimentent la stigmatisation et donnent le feu vert pour rejeter ou même cibler les personnes atteintes de SCM.

Ceci est inacceptable. Les Canadiens atteints de SCM méritent le respect, la dignité et l’accès à des environnements sans parfum sécuritaires.

Je me joins à d’autres pour demander à La Presse de rétracter cet article et de présenter des excuses publiques.

Sincèrement,
[Votre nom]